

DECRET N° 03/592 / du 12/7/1983

portant nomination de Monsieur
PINOU Samuel en qualité de Direc-
teur Administratif à la Société
Nationale de Distribution d'Eau

(S.N.D.E.)

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution ;

Vu le Décret n° 78/123 du 17 Février 1978 portant attribution
et organisation du Ministère des Mines et de l'Energie ;

Vu la loi n° 06/67 du 15 Juin 1967 portant création de la So-
ciété Nationale de Distribution d'Eau (S.N.D.E.) ;

Vu le Décret n° 67/237 du 17 Août 1967 portant organisation et
fonctionnement de la S.N.D.E. ;

Vu le Décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les at-
tributions des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n° 20/
644 susvisé ;

Vu le Décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;

Vu le Procès-Verbal de la Réunion de la Trilogie du Ministère
des Mines et de l'Energie tenue le 4 Novembre 1982 ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Monsieur PINOU Samuel Attaché des SAF de 9e échelon, est
nommé Directeur Administratif à la S.N.D.E.

.../...

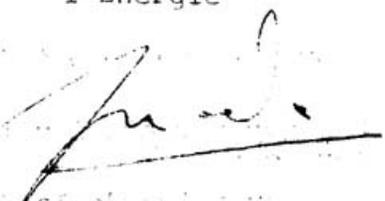
ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes disposition antérieures contraires au présent Décret.

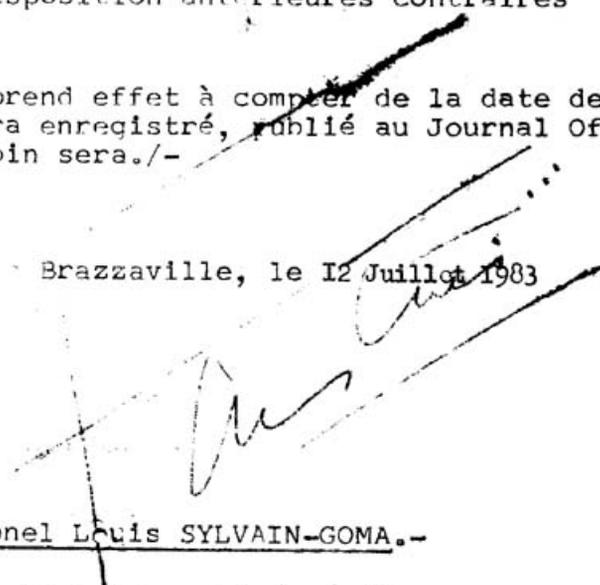
ARTICLE 3.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 12 Juillet 1983

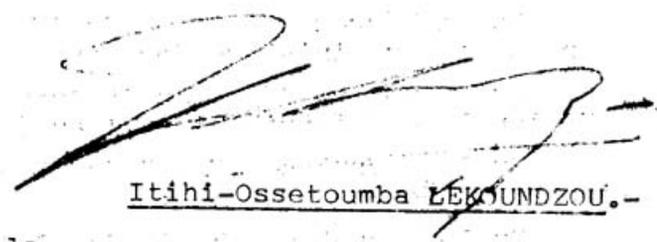
Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre des Mines et de
l'Energie

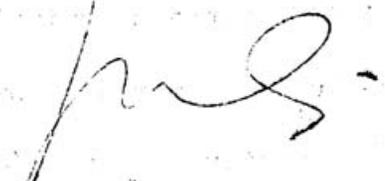

Rodolphe ADADA.-


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances


Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO - MATSIONA.-

